

STAGE POUR ALTERNANCE

Fiche de mission : Médiation territoriale et Animation de site
“Encourager l’inscription territoriale des projets mutualisés de la Bifurk”

A PROPOS DE LA BIFURK

La Bifurk est une pépinière associative et un lieu d’expérimentations artistiques, sportives & citoyennes. Au cœur du quartier Flaubert à Grenoble, cette ancienne usine est ouverte au public lors d’événements aussi variés que des concerts, des sports de glisse urbaine, des expositions, des ateliers, des spectacles, des arts numériques, ou encore du basket.

Réunies dans le “Collectif des Usagers de la Bifurk” (C.U.B.), les associations hébergées dans les murs de la friche co-gèrent le bâtiment et les 7 espaces d’activités : la Halle Culturelle (espace culturel polyvalent), l’Aiguillage (salle d’exposition), le Skatepark, la Salle Dufond (salle de création en arts numériques), le Laboratoire Photo, les Playground de street basket, la Plage de Grenoble et la Pépinière (espaces administratifs et de vie collective).

OBJECTIFS DU CONTRAT

En tant que médiateur et animateur de projets, l’alternant aura pour mission structurante d’encourager l’action habitante et l’animation du lieu dans les projets mutualisés de la Bifurk.

Pour répondre à l’objectif d’inscription territoriale du projet CUB, il s’agira de permettre et d’inciter l’implication des habitants dans des actions/animations prédéfinies. Dans une logique de réciprocité, il faudra considérer l’habitant à la fois comme acteur (via la création de comité habitant spécifique par exemple) et comme public-cible (par le biais d’une diffusion particulière sur le territoire) des projets mutualisés. Proche de la médiation territoriale, cet objectif s’associe avec les compétences classiques de la coordination de projet (réflexion, administration, production, communication, concertation, valorisation, etc.) attendues pour ce poste.

En complément des projets pré-établis, une marge d’autonomie et de création est attribuée à l’alternant pour qu’il puisse proposer et porter un projet non pré-existant

CARACTÉRISTIQUES DE LA MISSION

Type : Alternance

Durée : Variable en fonction des profils

Date du début du contrat : début 2021

Indemnisation et temps de travail : conditions statutaires

Lieu de travail : La Bifurk – 2 rue Gustave Flaubert. 38100 Grenoble.

Profil souhaité :

- Expérience significative dans la gestion de projet et/ou la médiation territoriale
- Connaissance des gouvernances horizontales ou mutualisées valorisée
- Intérêt pour le domaine associatif grenoblois et/ou les friches culturelles/sportives
- Capacité d’intégration, d’adaptation, d’organisation et volonté d’autonomie

Pour postuler : LM, CV et présentation de la formation à adresser par mail à : coordination@labifurk.fr, avant le 04/01/2020

DÉTAILS DE LA MISSION

Au sein d'une équipe déjà constituée de 4 personnes (un coordinateur, une administratrice, un régisseur général, un volontaire), cette mission demandera de combiner des compétences, outils et savoirs faire liés à la fois à la gestion de projet et à la médiation territoriale :

> *La concertation // 25% de la mission.* En lien avec le coordinateur, proposer, appliquer, et évaluer les méthodes de concertation à destination de deux types de publics-cibles : les partenaires territoriaux et les habitants.

> *La coordination partenariale // 15% de la mission.* En collaboration avec le coordinateur, proposer, appliquer et évaluer les méthodes permettant au panel d'acteurs (Conseil d'Administration, groupes projets, membres du Collectif, associations partenaires, etc.) de s'impliquer dans la réalisation des actions évoquées plus bas.

> *Au co-encadrement de la programmation // 5% de la mission.* En lien avec le coordinateur, contribuer à la programmation autour des projets. Il s'agit ici autant être force de proposition pour les contenus, de l'encadrement méthodologique des comités de programmation.

> *La recherche de financement // 10% de la mission.* En collaboration avec le coordinateur, effectuer une recherche de financement complémentaire autour des actions. Identification des dispositifs, constitution du dossier, et suivi partenarial

> *La gestion financière // 10% de la mission.* En collaboration avec le coordinateur et l'administratrice, constituer et suivre les budgets prévisionnels ou de production (en partie ou en totalité en fonction des projets sur lesquels il est impliqué).

> *La production // 15% de la mission.* En lien avec le coordinateur et le régisseur, contribuer au bon déroulement logistique et technique des actions. Identifier les besoins et interagir avec le régisseur afin d'utiliser les moyens humains et techniques adaptés.

> *La gestion administrative // 5% de la mission.* En étroite collaboration avec l'administratrice, assister au suivi administratif en synthétisant les impératifs et en effectuant un contrôle de la bonne réalisation des démarches (DUE, déclarations diverses, assurances, relations bancaires, etc.)

> *La communication // 15% de la mission.* En lien avec le coordinateur, l'alternant devra proposer et manipuler des outils de communication et de diffusion adaptés aux actions.

LES PROJETS CONCERNÉS

1/. Bifurkations#7 // 25% de la mission

Projet annuel du collectif, structuré autour de deux démarches :

- Un travail de co-construction, annuel, rassemblant membres du CUB, partenaires et publics cibles. Il permet de définir les thématiques et les modalités des actions proposées
- Un temps fort événementiel qui se déroulera à l'automne. Autour des arts, du sport, et de l'éducation populaire

2/. Action Habitante Flaubert 2020-2022 // 25% de la mission

Portée par un groupe associatif, le projet de l'Action Habitante Flaubert vise à mettre en place un programme d'animation par et pour les habitants, afin de dynamiser la vie de quartier. La parole des habitants y est centrale pour proposer les idées, choisir le contenu et définir la manière d'organiser le programme. Elle est recueillie à travers une démarche spécifique d'éducation populaire via, entre autres, des temps de rencontre sur l'espace public.

3/. Chantiers Ouverts au Public 2021 // 20% de la mission

L'action des Chantiers Ouverts au Public (COP) consiste à établir avec le Collectif et les habitants un planning de mini-chantier d'aménagements de l'espace public aux abords du site Bifurk. Ces aménagements doivent à la fois être à destination des passants, et des usagers des espaces de pratiques.

4/. Autre projet à venir // 30% de la mission

Il s'agit pour cette dernière action de laisser à l'alternant une marge de manœuvre pour proposer et porter un projet qui n'est pas préétabli. Le cahier des charges sera co-construit par l'équipe et l'alternant.